TIZI-OUZOU

L'unité de dépistage et de suivi à l'épreuve du manque de moyens à Timizart

L'unité de dépistage et de suivi (UDS) du sous-secteur de Timizart, dont la principale mission se focalise sur la santé en milieu scolaire, se retrouve au milieu d'un dispositif sanitaire qui peine à assurer une couverture sanitaire adéquate en raison d'un manque flagrant de moyens matériels et humains.

Une insuffisance qui ne peut répondre ni au nombre d'habitants de la localité, évalué à 35 000, ni par une répartition du nombre de médecins à mettre à leur disposition, ni par un matériel médical nécessaire pour assurer la mission de santé publique, encore moins par une permanence médicale assurant les urgences comme cela est souhaité par les citoyens de la localité. Cet état de fait les oblige à des déplacements coûteux, à un temps plus long très déterminant dans l'efficacité de l'acte médical. Résultat, de sempiternels périples vers d'autres centres médicaux. Au cœur de ce dispositif, l'enfant scolarisé reçoit de face ces aléas. Souvent, en effet, quand il fait une chute ou tombe malade, c'est le parcours du combattant qui s'ensuit. Le dépistage passe nécessairement par des visites médicales périodiques obéissant à un planning qui conduit tous les élèves des établissements de la commune à un déplacement vers celui du chef-lieu au prix d'une demi-journée d'absence aux cours. Le voyage se fait par deux minibus affrétés par l'APC et qui ne peuvent contenir plus de deux classes. C'est le cas du CEM Amatoui, implanté dans le plus grand village de la commune, Abizar, ou celui de Berber dont les effectifs nécessitent plusieurs rotations par semaine. Pourtant, de l'avis général, il serait plus judicieux de déplacer l'équipe médicale vers les établissements puisque les consultations se font au niveau du bureau de l'UDS situé au CEM de Souk El-Had et non au niveau de la polyclinique qui laisserait supposer un choix de moyens plus appropriés.

Dans ce cas, le nombre d'heures ratées sera de moindre importance. Cette manière de faire a été déjà constatée dans d'autres sous-secteurs comme celui des Aghribs où l'UDS locale à travers son responsable, Dr Ameur, se déplace vers tous les établissements pour accomplir sa mission, une volonté qui vient pallier le manque de moyens et que l'on espère voir à Timizart.

F. B.

HABITAT PRÉCAIRE À DRAÂ-EL-MIZAN

Foisonnement de bidonvilles

L'éradication des bidonvilles tarde à se faire à Draâ-El-Mizan. Si les cités des villages Maâmar, Tazrout, Boufhaïma et de l'Indépendance sont inscrites dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, la naissance quotidienne d'autres bidonvilles prend des proportions alarmantes.

On assiste à l'implantation d'habitations de fortune au lieudit le Château d'eau, surplombant l'hôpital Krim-Belkadem. Lors d'une virée sur les lieux juste au coucher du soleil, on a assisté en «direct» à «l'édification» d'une nouvelle demeure par un citoyen probablement nouvellement débarqué sur les lieux. Pour les nombreux citoyens s'étant installés à proximité de cet hôpital, rares sont ceux qui ont utilisé le parpaing comme matériau de construction, la majorité d'entre eux ont opté pour le roseau ou encore la tôle.

Ces gens-là bravent la rudesse de l'hiver et surtout les vents violents qui, à tout moment, peuvent emporter leurs baraquements, d'autant plus que le «site choisi» est une sorte de crête, donc exposé aux rafales de vent qui atteignent parfois les 100 km/h, un danger permanent. «L'hiver dernier, certaines gens ont pris d'assaut l'hôpital dans le but de fuir les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région, et en été, ils souffrent de la chaleur torride absorbée par le dallage en zinc de leurs habitations», nous dit un infirmer de garde. Les questions qui taraudent les esprits des gens sont d'où viennent ces familles ? Possèdent-elles des maisons ? S'agit-il d'une ruse dans l'espoir d'acquérir des logements ? Comment les a-t-on autorisées à s'installer ici ? Faudra-t-il les recaser ? Pourquoi et comment acceptent-elles de vivre dans la précarité et la misère auxquelles on ne peut pas trouver de qualificatif.

Ces questions demeureront probablement sans réponse. Si maintenant il s'avérait que ces citoyens méritent d'être pris en charge, il faudrait agir vite. Dans tous les cas, ce bidonville s'ajoutera à la liste des problèmes que rencontrent les élus locaux à qui on souhaite beaucoup de courage.

Slimane S.

LARBAÂ-NATH-IRATHEN

Célébration du Printemps berbère

Dans le cadre de la préservation de la mémoire collective et pour l'histoire, la commémoration de la journée historique du 20 Avril (28e anniversaire du Printemps berbère), symbole des luttes démocratiques et identitaires pour la démocratie et la diversité culturelle en Algérie, a été célébrée à la commune de Larbaâ-Nath-Irathen, wilaya de Tizi-Ouzou, à l'instar des communes de la Kabylie du sud et de la Kabylie maritime, choisies par l'APW de Tizi-Ouzou, cette année.

C'est au centre culturel H'sen-Mezani du chef-lieu de commune de cette localité que le coup d'envoi des festivités de la célébration de cet événement historique a été donné par le président d'APC hier, dans la matinée en présence de la société civile. Notons que ces festivités s'étaleront jusqu'au 22 avril avec une pause le 20 pour permettre aux citoyens de participer à la marche du 20 qui se déroulera au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Au menu du programme élaboré avec la collaboration des associations culturelles et sportives, des expositions, des conférences-débats sur les thèmes «Printemps berbère», «le rôle de la chanson kabyle pendant le mouvement et au sein du mouvement culturel berbère», «les étudiants dans le MCB» et une vente-dédicace du livre *La dignité humaine* de maître Ali Yahia Abdenour (membre fondateur de la Ligue des droits de l'homme) qui sera suivie d'un débat.

«Nous ferons de la célébration de cet événement une large rencontre de la société civile et de la jeunesse autour d'une ambiance culturelle faite de débats, d'activités artistiques et sportives, des exhibitions, des tournois de concours inter-CEM, de théâtre de chorale etc. «Une action citoyenne, opération "ville-propre" pour le nettoyage des artères de la ville et une campagne de reboisement sont envisagées pour le mardi 25 avril», nous dira le magistrat de la commune de Larbaâ-Nath-Irathen.

Les infrastructures désignées à cet effet pour abriter les activités de ce riche programme sont le centre culturel H'sen-Mezani, la salle Boussad Abdiche, la stèle Abane-Ramdane et la Maison de jeunes. Il est à signaler que les exhibitions de Vo-vietnam, de karaté et le gala de boxe auront lieu en plein air à la stèle Abane-Ramdane.

Hamid Meradji

AZAZGA

Enfin du bitume au centre-ville !

Après plus d'une année de travaux ininterrompus sur la chaussée qui ont transformé la ville en vaste chantier avec comme conséquences d'interminables bouchons pour les automobilistes et de multiples désagréments aux piétons, la ville d'Azazga fait peau neuve.

Les Azazguis ont, en effet, eu l'agréable surprise à leur réveil dimanche matin de découvrir le nouveau look des rues de la ville à la faveur de l'opération de bitumage entamée pendant la nuit.

Pour éviter de gêner la circulation, il a été décidé d'opter pour des travaux nocturnes – de 22h à 6h – en présence des services techniques concernés, à savoir l'inspecteur de l'urbanisme, le subdivisionnaire des travaux publics et les élus qui se relaient. Auparavant, il aura fallu régler les problèmes de raccordement des réseaux d'assainissement, d'AEP (touché à 85%), de gaz et d'électricité au nouveau réseau après une fastidieuse opération de recensement qui a permis de relever 123 omissions. Près de 5 000 tonnes de bitume seront nécessaires pour les 7 km de routes et ruelles de la ville qui seront entièrement revêtues de béton bitumineux au plus tard dimanche prochain. L'aménagement du carrefour ouest, qui a nécessité le déplacement de plusieurs réseaux, figure également en bonne place des travaux qui ont bénéficié de l'implication directe des différents techniciens qui ont troqué à l'occasion leur qualité d'employés contre celle, plus intimiste, de citoyens ayant à cœur de voir le blason de leur ville redoré. Azazga, qui s'apprête à accueillir une semaine culturelle à l'occasion des festivités du 20 Avril, avec à la clé un festival national de rap, sera ainsi prête le jour J.

S. Hammoum

Trois morts dans un accident de la circulation

Le pont du Sebaou à la sortie ouest d'Azazga a été le théâtre avant-hier vers 16 h, d'un accident de la circulation entre un bus et un véhicule de marque Daewoo Cielo qui a coûté la vie aux trois occupants du véhicule léger. La violence de la collision a été telle que la Protection civile a dû procéder à la désincarcération des corps, prisonniers de la tôle.

La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce terrible accident.

S. H.

SIDI-BEL-ABBÈS

Campagne de vaccination des ovins et bovins

Les services vétérinaires de la DSA de Sidi-Bel-Abbès ont lancé une campagne de vaccination anticlaveleuse des ovins et antiraphteuse et antirabique des bovins le 1er avril dernier qui s'achèvera le 30 juin prochain.

L'objectif visé par les services concernés est la vaccination de 600 000 ovins et 22 000 bovins. Une quarantaine de vétérinaires, praticiens privés, ont été mandatés par l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Le vaccin étant gratuit pour les éleveurs, les frais de vaccination seront pris en charge par les fonds zoosanitaires à raison de 10 DA par tête d'ovin et 30 DA pour les bovins. Jusqu'à samedi dernier, la campagne a touché 60 000 ovins.

A signaler, par ailleurs, que le vaccin anticlaveleux est largement disponible pour cette campagne, ce qui a permis de procéder aussitôt à la vaccination d'un nombre important d'ovins, ceux anticlaveleux et antirabique seront livrés incessamment.

Interrogé sur l'impact du non-démarrage de la campagne de vaccination antiaphteuse et antirabique des bovins, le responsable de l'inspection vétérinaire a tenu à rassurer qu'elle ne s'achèvera qu'à la fin du mois de juin et le vaccin sera disponible dans les prochains jours.

Une personne sous mandat de dépôt pour usurpation d'identité

Une personne âgée de 51 ans a été arrêtée, dans le quartier de Sidi Djilali, dans le chef-lieu de Sidi Bel-Abbès, par les services de police pour faux et usage de faux et usurpation d'identité et placée sous mandat de dépôt par le procureur de la République de Sidi Bel-Abbès.

Le mis en cause qui fait l'objet de recherches par les services de sécurité d'Oran a utilisé le livret de famille de son beau-frère pour retirer des documents nécessaires à l'établissement d'une carte d'identité nationale à la daïra de Sidi Bel-Abbès.

A. M.

BLIDA

Découverte d'un cadavre à Larbaâ

Un homme de 43 ans a été découvert mort par les éléments de la Protection civile de Larbaâ, commune distante de 30 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Blida. La victime a été retrouvée dans son domicile, au centre-ville de Larbaâ.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes réelles de ce décès. Le corps de la victime a été transféré vers l'hôpital de Meftah pour les besoins de l'autopsie.

M. B.